



## PROJET ASSOCIATIF

Version 2 . juin 2014

« Dans l'ordre des légitimités, la hiérarchie des normes et des règles impose d'abord la Loi, puis le Projet Associatif et ensuite les Projet d'Etablissement et de Service.  
C'est le Projet Associatif qui donne de la cohérence à l'ensemble »

### Sommaire :

- 1 . Quelques éléments d'histoire
- 2 . Les valeurs de l'Association
- 3 . Objectifs et missions des Maisonnées
- 4 . Engagements prioritaires pour l'avenir (à 5 ans)

*Maisonnée : terme collectif et populaire désignant tous les gens d'une famille qui demeurent dans une même maison. (Paul-Émile Littré)*

## 1 - Quelques éléments d'histoire

Créée en 2001, l'association ADMR Les Maisonnées réunit des parents et amis de enfants avec Troubles du Spectre Autistique (TSA),

- ayant pour certains milité depuis 1986 au sein de plusieurs associations défendant la prise en charge des personnes avec autisme, et après un travail sur l'accueil des adultes avec autisme entamé en 1998

**L'association a pour objectif de permettre l'accompagnement d'adultes avec autisme et le soutien à leur famille.**

Les étapes historiques de l'établissement géré par l'association ont été les suivantes :

- Janvier 2006 : ouverture de 3 Maisonnées pour 32 adultes
- Décembre 2011 : ouverture de 2 nouvelles Maisonnées pour 15 adultes
- Janvier 2014 : création d'une maison d'accueil de jour pour 9 adultes

Chaque Maisonnée est le lieu de vie des résidents, un « chez soi » à caractère familial. L'accueil repose sur l'élaboration de réponses personnalisées qui privilégient un accompagnement tenant compte de la spécificité des atteintes et des handicaps associés des adultes accueillis.

*La première version du projet associatif a été approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 7/12/2004.*

## 2 - Les valeurs de l'Association

Dans le fonctionnement au quotidien, de même que dans les relations avec les familles, le voisinage et les autorités de contrôle, l'association veillera particulièrement à la mise en œuvre des principes suivants :

**Une écoute et un profond respect des résidents se traduisant par :**

- o une approche professionnelle dans l'éthique de l'aide à domicile
- o le respect de la personne à travers son histoire, son vécu familial, sa culture dans une recherche permanente de son épanouissement et de ses capacités propres
- o un partenariat constant avec les familles et/ou les tuteurs
- o une socialisation proche de la vie normale
- o un projet personnalisé négocié et évolutif en fonction des émergences ou difficultés
- o une recherche constante du consentement des résidents et de l'expression de leurs choix de vie, quelle que soit leur autonomie

**Un accompagnement adapté :**

Soins, accompagnement thérapeutique, éducatif et socialisation sont personnalisés dans une perspective d'intégration citoyenne selon les capacités et les souhaits de chacun des résidents.

Les Maisonnées de type familial constituent un cadre adapté et sécurisant pour favoriser la qualité de vie des résidents, leurs progrès, leur bien-être et leur épanouissement personnel.

L'implication de l'association dans l'élaboration et le suivi des travaux sur l'autisme au niveau national donne l'assurance que sont prises en compte les avancées de la recherche et les recommandations concernant l'autisme.

**Une approche thérapeutique interdisciplinaire :**

Dans une éthique professionnelle de globalité de la personne, l'accompagnement se fait avec une approche pluridisciplinaire ouverte à l'ensemble des outils adaptés à l'évolution des résidents dans le cadre d'un projet réellement personnalisé, dont :

Suivi médical

Outils et grilles d'évaluation validés par les recommandations pour adultes de la HAS et de l'ANESM

Prise en compte des problèmes sensoriels

Outils de repérage et de communication

Fonctionnement inspirant de la psychothérapie institutionnelle

Ateliers thérapeutiques de travail

Activités sportives, culturelles et de loisirs

Analyse des pratiques

L'association s'inscrit dans une démarche de qualité aux côtés des professionnels, d'où l'exigence d'un taux de encadrement adapté, avec le souci constant d'une formation permanente pour chaque professionnel, une écoute des avancées de la recherche et l'adaptation du dispositif dans une éthique de parcours de vie.

Le soutien aux familles se manifeste par une entraide individuelle, la possibilité de financement de formations, une permanence associative et les échanges entre parents (CVS, réunion de parents, assemblées générales avec un thème de débat entre parents et professionnels, groupe de parole, etc )

### 3 - Objectifs et missions de l'association

1- Pérenniser et consolider le projet des Maisonnées

2 - Etre à l'écoute des besoins des personnes avec autisme et de leur famille

en trouvant les moyens de répondre à l'évolution des résidents, à leur vieillissement, à leurs difficultés d'accès aux soins, à la mise en œuvre de leurs droits à l'accès au logement, à l'autonomie, aux loisirs, à la culture et à la citoyenneté.

3 . Favoriser l'accueil dans des Maisonnées de 4 à 5 personnes

4 . Soutenir et renforcer les moyens de socialisation des résidents

5 . Participer à l'évolution de la situation des personnes avec autisme au plan local et national par une implication dans les travaux de :

- ❖ La fédération Autisme Centre
- ❖ l'Association Sésame Autisme 37
- ❖ la fédération Sésame Autisme, l'URIOPPS, le CREA
- ❖ le Comité Technique Régional sur l'Autisme (CTRA)
- ❖ la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- ❖ les centres de formation
- ❖ l'Arapi
- ❖ le Centre de Ressources Autisme Centre (CRA)
- ❖ le Comité Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH)
- ❖ les associations de tutelle UDAF et ATIL

6 . Soutenir la formation et la recherche sur l'autisme.

- ✓ en encourageant la formation continue des professionnels des Maisonnées financièrement si nécessaire
- ✓ en allant à la recherche des savoir-faire européens et francophones
- ✓ en soutenant la participation aux colloques et séminaires spécifiques à l'autisme
- ✓ en favorisant les échanges de pratique entre établissements

Pour l'ensemble de ces perspectives le militantisme des parents restera permanent et indispensable pour :

- la défense de l'accès aux droits fondamentaux des personnes avec autisme
- l'exigence d'une qualité de vie pour les résidents
- la recherche des fonds nécessaires
- la participation aux divers espaces de concertation locaux et nationaux
- l'animation du réseau régional de structures pour adultes
- épauler l'équipe de professionnels dans la multitude des démarches

### 4- Engagements prioritaires pour l'avenir (à 5 ans)

1 . Pérenniser le projet des Maisonnées :

- ❖ en étant vigilant quant au taux d'encadrement nécessaire à l'accompagnement du public accueilli
- ❖ en maintenant la nécessité de formation permanente et adaptée des personnels et membres du CA
- ❖ en étant attentif aux évolutions (dont le vieillissement) qui nécessitent une adaptation du projet
- ❖ en consolidant globalement le projet actuel par une démarche continue d'amélioration de la qualité en interrogeant et adaptant régulièrement les pratiques

2 . Saisir les opportunités de création de petites Maisonnées et d'un service SAMSAH

3 . Etre attentif aux conditions de travail et de formation du personnel

4 . Favoriser la compréhension de l'autisme par la société civile et communiquer sur les réalisations et les besoins des Maisonnées

5 . Encourager les échanges internationaux pour s'ouvrir à de nouvelles pratiques

6 . S'assurer de la continuité du fonctionnement démocratique et participatif de l'association